



cruseilles.fr

Vivre à CRUSEILLES

Bulletin Municipal
HIVER 2026

N°20



SOMMAIRE

	DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ	
	Elections municipales les 15 et 22 mars	4
	Les élus au congrès des maires à Paris	4
	URBANISME	
	Activité du service urbanisme	5
	Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU	5
	Campagne de contrôle des installations d'assainissement	5
	Programme PVD, une prolongation bienvenue	6
	Préemption d'un terrain bâti route du Suet	6
	TRAVAUX ET BÂTIMENTS	
	Soutien du département pour le parquet du gymnase	7
	Soutien du département pour les travaux de la RD 15	7
	La placette devant la MSP prend forme	7
	Esplanade des Dronières : point d'étape sur le chantier	8
	Nouveau Gamm'vert : signature d'un bail à construction	9
	Interdiction de s'aventurer sur le lac gelé	9
	Travaux d'enfouissement au Noiret et impasse des Roitelets	9
	VOIRIE	
	Derniers travaux d'entretien de la voirie en 2025	10
	2 ^{ème} campagne de marquage au sol	10
	Cruseilles renouvelle son contrat de gaz avec GRDF	10
	Du 1 ^{er} novembre au 31 mars, équipez votre véhicule	11
	Une nouvelle machine pour nettoyer les espaces urbains	12
	Reprise des travaux de sécurisation du Pont de la Caille	12
	FINANCES	
	Fonds frontaliers	13
	Mouvements du personnel communal	13
	Zoom sur les agents du périscolaire	14
	AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT	
	Des nouvelles de l'EHPAD	15
	Collecte de la banque alimentaire	16
	Permanences de la mutuelle Just	16
	Permanences du CCAS	16
	Aide de l'ADIL pour la location de votre bien immobilier	16
	Repas et colis des aînés	17
	Le bailleur social Haute-Savoie Habitat aux Ébeaux	17
	ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE	
	Service Enfance-Jeunesse : faire rimer loisirs et plaisir !	18
	Grand Carnaval de Cruseilles le samedi 28 février !	19
	ZOOM SUR LES PROJETS 2026	20
	JEUNESSE	
	L' école Saint-Maurice en visite à la mairie	22
	Les élus du CMJ solidaires pour le Téléthon	22
	CULTURE ANIMATION TOURISME	
	Les Cruseillettes	23
	ACTIVITE ECONOMIQUE	
	Actualité des commerces	24
	Le mot de l'UCPC	25
	SPORT ET ASSOCIATIONS	
	Le Tennis de Table soutient l'EHPAD	26
	Les raquettes du coeur pour aider l'EHPAD	26
	Cruseilles au concours de danse ARDRA !	27
	De nouvelles activités à la piscine des Ébeaux	28
	Des cours de VTT à Cruseilles	28
	DEVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITE	
	Mobilité : des pistes d'amélioration pour Cruseilles	29
	L'herbe de la pampa est interdite en France	30
	Luttez contre les nids de chenilles processionnaires	30
	PROCHES DE VOUS	
	Enquête statistique de l'INSEE	31
	Cruseilles se prépare aux situations d'urgence	31
	Téléphonie : installation prochaine d'une antenne	32
	Panneaux lumineux : un calendrier réajusté	32
	Stationnement gênant : un rappel nécessaire	33
	Santé mentale : en parler c'est déjà agir	33
	Jeunes lycéens étrangers recherchent famille d'accueil	34
	Succès confirmé pour la recyclerie	34
	REVUE DE PRESSE	
	Inauguration de la stèle du Noiret	35
	Course aux étoiles 2025	35
	Commémoration du 11 novembre	36
	Soirée d'accueil des nouveaux habitants	36
	Une patinoire aux Ébeaux pour Noël	36
	La parade des tracteurs 2025	37
	Cérémonie des voeux	37
	ETAT CIVIL	38
	INFOS PRATIQUES	39
	AGENDA	40



L'ÉDITO



Chères Cruseilliennes,
chers Cruseilliens,

En ce début d'année 2026, je souhaite adresser à chacune et chacun d'entre vous, au nom du Conseil Municipal, des agents communaux et du Conseil Municipal des Jeunes, mes vœux les plus sincères et les plus chaleureux.

Que cette nouvelle année vous apporte avant tout la santé, pour vous et vos proches, mais aussi de la sérénité, des projets qui avancent et de nombreux moments de joie partagés. Je vous souhaite également une année faite de ces petits bonheurs du quotidien qui, souvent, donnent tout leur sens à nos vies.

Dans un contexte national et international incertain, le rôle de la commune prend toute son importance. La commune, c'est la proximité, le concret, le quotidien : le lieu où l'on vit, où l'on se rencontre, où l'on se rend service. C'est aussi le premier niveau de solidarité et d'action publique, au plus près des besoins de chacun.

L'année 2025 a été riche en actions menées au service des Cruseilliennes et des Cruseilliens, avec un objectif constant : améliorer le cadre de vie et le quotidien de tous, tout en composant avec un contexte financier exigeant. Des travaux de voirie et d'aménagement ont été réalisés afin d'améliorer la sécurité et les déplacements, notamment avec l'aménagement du deuxième tronçon de la route des Dronières, ainsi que des interventions plus discrètes mais tout aussi essentielles, comme l'enfouissement des réseaux secs sur le bas de la route du Noiret et l'impasse des Roitelets. Merci aux habitants pour leur patience et leur compréhension lors de ces chantiers parfois longs et contraignants.

Les bâtiments communaux ont également fait l'objet d'améliorations visant à renforcer le confort, la sécurité et la performance énergétique, avec notamment le remplacement des fenêtres de la mairie et la pose d'un nouveau parquet au gymnase. Par ailleurs, des avancées importantes ont été réalisées en matière de sécurité et de prévention, avec la mise en service de la vidéoprotection et l'élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, renforçant notre capacité à anticiper et à faire face aux situations exceptionnelles.

Une part importante du travail municipal s'est aussi concentrée sur la préparation de projets structurants pour l'avenir, à travers des études et réflexions essentielles,

comme celles engagées pour la construction du futur restaurant scolaire ou encore l'étude mobilité dans le centre-bourg. Ces démarches permettent d'anticiper les besoins en équipements, en mobilités et en services, tout en veillant à un développement harmonieux et respectueux de l'identité de Cruseilles.

L'année 2026 s'inscrit dans cette continuité : une année de responsabilité, de pragmatisme et de concrétisation. Les principaux projets à venir sont présentés dans le zoom sur les projets 2026, à retrouver dans les pages centrales de ce bulletin municipal.

Si Cruseilles est aujourd'hui une commune dynamique et agréable à vivre, c'est avant tout grâce à celles et ceux qui la font vivre au quotidien. Je souhaite remercier très sincèrement les bénévoles et les associations, véritables piliers du lien social, les agents communaux, les élus municipaux, les commerçants, artisans et entreprises locales, les équipes éducatives, les forces de sécurité et de secours, ainsi que l'ensemble de nos partenaires. Je tiens également à saluer l'implication des jeunes, notamment du Conseil Municipal des Jeunes, et à exprimer toute notre attention envers nos aînés, qui participent pleinement à la vie de la commune.

L'année 2026 sera également marquée par un rendez-vous démocratique majeur : les élections municipales des 15 et 22 mars prochains. Sans entrer dans le débat politique, je souhaite simplement rappeler combien la participation citoyenne est essentielle à la vitalité de notre démocratie locale. Voter, s'informer, s'engager, chacun à sa manière, c'est contribuer à la vie collective et à l'avenir de notre territoire. La démocratie se nourrit de l'implication de tous.

Cruseilles, ce ne sont pas seulement des projets ou des équipements. Ce sont avant tout des femmes et des hommes, des visages, des rencontres, des échanges, parfois un simple bonjour au détour d'une rue, et de nombreux moments partagés comme nous avons pu en vivre aux Cruseillettes.

En ce début d'année 2026, je souhaite vous transmettre un message de confiance. Confiance en vous, en votre engagement et en votre capacité à faire vivre notre commune. Confiance dans les valeurs de solidarité, de respect et de proximité qui nous rassemblent. Confiance dans l'avenir, car Cruseilles peut s'appuyer sur des bases solides et un tissu humain riche et dynamique.

Continuons ensemble à cultiver ce qui fait notre force et le plaisir d'être ensemble. Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle et heureuse année 2026 et je reste, comme à l'habitude, à votre écoute et à votre disposition, ainsi que mon équipe.

Sylvie Hermilloz

DÉMOCRATIE ET CITOYENNETÉ

En cas d'absence les 15 et 22 mars, donnez procuration pour les élections municipales

Si vous savez que vous ne pourrez pas participer au vote le jour du scrutin, vous pouvez charger un électeur de votre commune de voter à votre place dans votre bureau de vote. Notez que, le jour du vote, votre mandataire ne peut porter qu'une seule procuration.



Vous pouvez établir une procuration de 1. En remplissant le formulaire disponible en ligne sur <https://www.maprocuration.gouv.fr/> puis en vous déplaçant, avec une pièce d'identité et votre référence d'enregistrement « Maprocuration », à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire qui pourront vérifier votre identité



plusieurs façons :

2. 100% en ligne si vous disposez d'une identité numérique certifiée France Identité



3. Avec le formulaire Cerfa 14952*03 à télécharger en ligne et à imprimer sur 2 feuilles (pas de recto verso) puis en vous déplaçant à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire qui pourront vérifier votre identité



4. Avec le formulaire Cerfa 14952*03 disponible à la police ou à la gendarmerie ou au tribunal judiciaire

Vous pouvez donner procuration à tout moment et jusqu'à un jour avant le scrutin. Cependant, faire cette démarche au plus tôt vous assure de pouvoir voter par procuration le jour du vote.

Les élus de la commune au Congrès des Maires à Paris

Quatre élus de la commune ont participé au Congrès des Maires de France, qui s'est tenu à Paris du mardi 18 au jeudi 20 novembre 2025.

À cette occasion, ils ont visité le Salon des Maires et des Collectivités Locales, rendez-vous incontournable des acteurs du monde territorial. Ce temps fort a permis de rencontrer de nombreuses entreprises partenaires et de découvrir des innovations et solutions susceptibles d'accompagner notre commune dans ses projets présents et futurs.

Le séjour a également été ponctué de plusieurs temps institutionnels et culturels, notamment la visite du Sénat et la participation au ravivage de la flamme sous l'Arc de Triomphe, moment solennel et symbolique. Les élus ont par ailleurs pris part à la très conviviale soirée des élus savoyards, favorisant les échanges et le partage d'expériences entre territoires.

Profitant de leur présence dans la capitale, ils ont effectué une escapade culturelle à la cathédrale Notre-Dame de Paris récemment rénovée, ainsi qu'au musée Grévin.

Comme chaque année durant ce mandat, l'ensemble des frais liés à ce déplacement a été intégralement pris en charge par les élus eux-mêmes, sur leurs deniers personnels.

Ce rendez-vous annuel demeure un moment particulièrement enrichissant, permettant de rencontrer des élus venus de toute la France et d'échanger sur les projets locaux, les difficultés rencontrées au quotidien, mais aussi sur les réussites et initiatives inspirantes menées dans d'autres communes.



URBANISME

Activité du service urbanisme

Du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025, le service urbanisme a rendu 45 décisions.

- Déclarations Préalables (DP) : 32 dossiers ont reçu une décision dont 29 dossiers accordés, 2 dossiers annulés par les pétitionnaires et 1 décision tacite d'opposition.
- Permis de Construire (PC) et Permis d'Aménager (PA) : 13 dossiers ont reçu une décision dont
 - 1 PA modificatif accordé (modification de la couche de finition et de la rétention des eaux pluviales)
 - 2 PC modificatifs accordés pour des travaux sur des maisons individuelles
 - 2 PC accordés pour l'installation de bâtiments modulaires (école de musique et MFR des Ébeaux)
 - 1 PC accordé pour un bâtiment agricole de stockage
 - 1 PC modificatif accordé pour modifier un bâtiment d'activités route des Dronières
 - 1 PC accordé pour la réhabilitation des Ponts de la Caille
 - 3 PC accordés pour la construction de maisons individuelles
 - 1 PC accordé pour l'OAP 3 pour la construction d'une crèche, d'une résidence seniors, d'une maison médicale et de logements.
 - 1 PC refusé pour la construction d'un chenil

La modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme approuvée

La modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvée par le Conseil municipal lors de sa séance du mardi 4 novembre 2025.

Pour rappel, cette procédure, engagée le 18 avril 2025, avait pour objectif d'adapter certaines dispositions réglementaires du PLU. Elle visait notamment à faire évoluer les règles applicables à certains secteurs du territoire communal, ainsi qu'à préciser et clarifier plusieurs modalités d'application du règlement écrit.

Après consultation des personnes publiques associées (DDT, SCoT, Chambre d'agriculture...), dont les avis ont tous été favorables, le dossier a été mis à disposition du public du lundi 8 septembre au vendredi 10 octobre 2025.

À l'issue de cette période, deux contributions ont été enregistrées au registre mis à disposition du public au service urbanisme. Celles-ci ont été examinées avec attention par la Municipalité et présentées au Conseil municipal. Les observations formulées ont fait l'objet de réponses dans le cadre de la procédure, sans remettre en cause l'économie générale du projet.

Au vu de ce bilan, le Conseil municipal a délibéré favorablement, marquant ainsi l'aboutissement de la procédure. La modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme est désormais exécutoire.

Une campagne de contrôle des installations d'assainissement est en cours depuis le 6 janvier

La Communauté de Communes du Pays de Cruseilles informe les habitants du lancement d'une campagne de contrôle de conformité des installations d'assainissement.

Ces contrôles, réalisés dans le cadre de l'assainissement collectif et non collectif, sont effectués par la société ETUDIS, entreprise mandatée par la CCPC.

Si vous êtes concernés, vous recevrez prochainement un courrier de la CCPC vous proposant un rendez-vous.

Les agents d'ETUDIS, mandatés officiellement, seront munis d'une lettre de mission lors de leur passage.

Ces contrôles contribuent à protéger l'environnement, à assurer la sécurité sanitaire et à maintenir un service public de qualité.



Contacts – Service Assainissement

Collectif : assainissement@ccpaysdecruseilles.fr
04 50 08 16 11

Non collectif (SPANC) : spanc@ccpaysdecruseilles.fr
04 50 08 16 15

Programme Petites Villes de Demain : une prolongation bienvenue pour Cruseilles

La commune de Cruseilles bénéficie depuis plusieurs années du programme Petites Villes de Demain (PVD), un dispositif national visant à soutenir les projets de développement et d'aménagement des villes de taille moyenne.

Initialement prévue jusqu'au 31 mars 2026, la participation de Cruseilles à ce programme sera prolongée jusqu'au 31 décembre 2026.

Cette prolongation permettra à la commune de rester prioritaire pour ses demandes de subventions liées aux projets communaux durant toute l'année à venir,

renforçant ainsi notre capacité à concrétiser des actions structurantes pour le territoire.

Contrairement aux années précédentes, la mairie n'envisage pas de recruter un nouveau chargé de mission dédié au programme. Toutefois, cette continuité garantira un accompagnement privilégié dans le montage et le financement des projets à venir.

L'avenant à la convention avec l'État et les partenaires sera signé prochainement, marquant officiellement cette nouvelle étape.

Préemption d'un terrain bâti situé route du Suet : un choix pour un projet plus maîtrisé

La commune a récemment engagé une procédure de préemption concernant un terrain bâti situé route du Suet, dans un secteur déjà fortement urbanisé.

Les propriétaires du bien avaient signé un compromis de vente avec le promoteur SOGERIM. La commune en a été informée au mois de juin 2025, à l'occasion du dépôt par ce dernier d'un certificat d'urbanisme portant sur un projet de deux immeubles collectifs représentant environ quarante logements.

Considérant que ce projet présentait une densité excessive au regard du secteur, déjà marqué par la présence de plusieurs ensembles collectifs, la municipalité a fait part de son désaccord au promoteur. Malgré les échanges engagés, SOGERIM n'a pas souhaité revoir son projet en dessous de 35 logements, un niveau qui demeurerait incompatible avec la vision communale pour ce secteur.

Après consultation du Conseil municipal, la commune a donc décidé de faire usage de son droit de préemption le 19 août 2025, avec l'appui de l'Établissement Public Foncier (EPF), organisme qui accompagne les collectivités dans leurs acquisitions foncières.

Le montant de l'acquisition s'élève à 900 000 € pour un terrain de 3 016 m² comprenant une maison. Le 12 novembre 2025, l'EPF est ainsi devenu propriétaire du bien pour le compte de la commune de Cruseilles. Un portage foncier sur cinq ans a été retenu, permettant à la municipalité d'échelonner le remboursement et de disposer du temps nécessaire pour travailler sereinement sur un projet alternatif.

La commune envisage aujourd'hui un scénario plus équilibré, comprenant environ 20 logements, répartis à parts égales entre Bail Réel Solidaire (50 %) et logements libres (50 %), ainsi que la création d'un petit parc public permettant de

préserver les beaux tilleuls existants. Ce choix impliquerait un reste à charge communal estimé à environ 400 000 €, assumé afin de favoriser un projet moins dense, plus qualitatif et plus vertueux sur le plan paysager.

La municipalité poursuivra l'affinement de ce projet tout au long de l'année 2026.

Toutefois, la société SOGERIM a déposé un recours contentieux contre la décision de préemption le 20 octobre 2025. La commune, aux côtés de l'EPF, entend défendre cette acquisition afin de pouvoir, à terme, mettre en œuvre un projet répondant davantage aux attentes des riverains et plus largement des habitants de Cruseilles.



Services Techniques
Pôle urbanisme

04 50 32 05 49



TRAVAUX ET BÂTIMENTS

Une subvention départementale pour le nouveau parquet du gymnase

Dans le cadre des travaux de remplacement du parquet de la salle principale du gymnase des Ébeaux, réalisés l'été dernier, la commune a bénéficié du soutien financier du Département, qui vient de lui attribuer une subvention d'un montant de 29 965,77 €.

Cette aide contribue au financement de cet investissement important, dont le coût total s'élevait à 99 885 € HT, et témoigne de l'engagement du Département aux côtés des communes pour l'amélioration des équipements sportifs et des conditions de pratique des usagers.

La municipalité remercie le Département pour son accompagnement, qui permet de maintenir des équipements de qualité, sécurisés et adaptés aux besoins des associations sportives, des scolaires et de l'ensemble des utilisateurs du gymnase.



L'aménagement de la placette devant la maison de santé prend forme

En concertation avec le cabinet de kinésithérapie installé au rez-de-chaussée, la Municipalité aménage une petite placette devant la MSP (Maison de Santé Pluriprofessionnelle), pour créer un espace convivial où se rencontrer ou simplement s'asseoir quelques minutes. Les travaux touchent à leur fin et le résultat s'annonce très agréable.

Le sol a été revêtu d'un dallage en granit du Tarn, en harmonie avec les trottoirs de la Grand'Rue, posé sur une dalle béton. Ce matériau solide et esthétique assurera à ce nouvel espace durabilité et élégance.

Les travaux, réalisés par l'entreprise locale « Les pierres du Salève », représentent un investissement de 13 400 € HT, dont 4 500 € pour le dallage et 8 900 € pour la dalle béton et la pose du granit.

Dans les mois qui viennent, les agents municipaux compléteront l'aménagement. Des arbustes et petits végétaux viendront apporter verdure et ombre en été, et deux bancs permettront à chacun de profiter de ce coin de tranquillité. Cette placette offrira un point de rencontre agréable pour les habitants et un cadre accueillant pour ceux qui se rendent à la MSP. Un véritable petit coin de repos et de convivialité au cœur de Cruseilles.

Un soutien financier du Département pour les travaux de la RD 15

Dans le cadre des travaux d'aménagement de la RD 15 et de sécurisation du carrefour entre la route des Dronières, la rue de l'Arthaz et la route du Salève, la commune a bénéficié du soutien financier du Département de la Haute-Savoie.

Une subvention de 100 000 € a été attribuée au titre du Contrat Départemental d'Avenir et de Solidarité (CDAS), complétée par une aide de 167 429 € au titre des amendes de police.



Le montant total de l'opération s'élève à 640 000 € HT. Ces financements ont permis de renforcer la sécurité des déplacements et d'améliorer les aménagements dans ce secteur très fréquenté.

Concernant ces travaux, il reste à appliquer la résine colorée sur le plateau surélevé quand les conditions météorologiques le permettront. Elle améliorera la visibilité de l'aménagement et incitera ainsi les automobilistes à réduire leur vitesse. La municipalité remercie le Département pour son accompagnement financier, essentiel à la réalisation de ces aménagements au service du cadre de vie et de la sécurité des usagers.

Aménagement de l'esplanade du lac des Dronières : point d'étape sur le chantier

Les travaux d'aménagement de l'esplanade du lac des Dronières, engagés début juillet, ont bien avancé et nombre d'entre vous ont pu en constater l'évolution lors de leurs promenades autour du lac.

Toutefois, comme cela était prévisible, le chantier est actuellement à l'arrêt en raison des conditions météorologiques défavorables et de l'arrivée de l'hiver.

À ce jour, les infrastructures sportives sont en place. Le terrain multisports a été installé, mais la pose du gazon synthétique n'a pas pu être réalisée en raison du gel. Le terrain de basket 3/3, équipé d'une dalle amortissante, est quant à lui terminé, mais n'a pas encore été réceptionné.



Nous rappelons que ces équipements ne doivent en aucun cas être utilisés tant que le bureau de contrôle n'est pas intervenu et que la réception officielle n'a pas été prononcée, afin de garantir la sécurité de tous.

Le montant global de ces deux installations s'élève à 119 654 € HT, comprenant :

- 21 219 € pour l'empierrement des plateformes (entreprise PERON TP),
- 24 984 € pour la mise en œuvre des enrobés (entreprise MACADAM),
- 73 451 € pour la fourniture et la pose des équipements (MEFRAN Collectivités).

Pour rappel, des subventions ont été obtenues pour ce projet : 68 000 € de l'Agence Nationale du Sport (ANS), 34 000 € du Conseil départemental au titre des équipements sportifs, et 92 500 € de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, dans le cadre du contrat région-ville.

Dès que les conditions climatiques le permettront, les travaux reprendront avec la plantation des arbres et la poursuite des aménagements paysagers. Les semis de gazon et de prairies fleuries interviendront au printemps, période plus favorable à leur bonne reprise.

Enfin, conformément aux prévisions budgétaires, l'année 2026 verra l'installation du mobilier de détente (tables de pique-nique, bancs, barbecues) ainsi que de deux structures de jeux pour enfants, dont les emplacements ont d'ores et déjà été préparés dans le cadre du chantier.

Il faudra donc encore un peu de patience avant de pouvoir profiter pleinement de ce nouvel espace, qui se veut convivial, agréable et propice à la détente pour tous les usagers. Nous sommes convaincus que l'attente sera récompensée par un aménagement de qualité, à la hauteur de ce site remarquable qui nous est si cher.

Nouveau magasin Gamm'vert : signature d'un bail à construction

La commune de Cruseilles a signé le 17 décembre 2025 un bail à construction avec la société JURA MONT BLANC pour l'édification d'un nouveau magasin Gamm'vert sur une parcelle communale située route des Dronières.

Il s'agit de l'ancienne carrière, actuellement utilisée par l'entreprise GEDIMAT pour stocker ses matériaux. Elle libérera bientôt le terrain, étant en train d'installer son nouveau stockage route du Batioret. La parcelle concernée par le bail représente une superficie de 4 108 m².

Signé pour 30 ans, ce bail permet à la commune de rester propriétaire du terrain tout en percevant un loyer annuel de 12 000 € HT. Ce choix de la Municipalité a été fait afin de garder la maîtrise du foncier et des activités qui s'y développeront.

Le dossier de permis de construire pour le nouveau magasin est actuellement en cours d'instruction. Le démarrage des travaux est envisagé pour la fin de l'année, ce qui permettra aux habitants de bénéficier prochainement d'un magasin plus moderne et mieux achalandé.

Cette solution permet enfin de délocaliser le magasin Gamm'vert, qui envisageait même de quitter la commune faute de terrain adapté. La Municipalité se réjouit d'avoir trouvé une issue favorable pour ce commerce local. Un grand merci également aux établissements Revillard (GEDIMAT) pour leur collaboration sur ce projet.

Lac des Dronières : interdiction de s'aventurer sur le lac gelé

Un arrêté d'interdiction et de nombreux panneaux permanents ou provisoires, comme ceux ajoutés cet hiver, rappellent qu'il est formellement interdit de s'aventurer sur le lac gelé.

Même si les températures en dessous de zéro ont gelé le lac en surface, l'épaisseur de glace ne garantit pas qu'elle puisse supporter le poids d'une personne, que ce soit un adulte ou un enfant. Le risque est trop grand que la glace cède et conduise à un accident dramatique. Des accidents de ce type surviennent chaque année et sont hélas là pour nous le rappeler.

Aux adultes de montrer l'exemple et de faire connaître cette règle de prudence aux enfants.

Nous profitons de cet article pour déplorer également que de nombreux cailloux d'ornement utilisés pour l'aménagement des abords du lac aient été jetés à la surface du lac gelé cet hiver. Ces aménagements participent à l'embellissement des abords du lac. Ils doivent être respectés pour que nous en profitions tous encore longtemps.



Travaux d'enfouissement sur le bas de la route du Noiret et l'impasse des Roitelets : la fin des principaux travaux

Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications sur le bas de la route du Noiret et l'impasse des Roitelets sont désormais terminés.

Ce projet, initié en 2024 en lien avec ENEDIS et le SYANE, avait pour objectif de sécuriser et moderniser les réseaux tout en améliorant le paysage du secteur, à proximité des Ponts de la Caille.

La commune a participé au financement, avec un reste à charge final de 89 000 € HT, pour un coût total piloté par le SYANE de 265 000 € HT.

Nous remercions chaleureusement les riverains pour leur patience et leur compréhension tout au long des travaux.

Il reste encore deux poteaux à enlever, après la dépose des réseaux aériens obsolètes (fibre et Orange). Les trous seront ensuite rebouchés et quelques retouches d'enrobé réalisées pour finaliser les abords de la chaussée. Ces dernières opérations permettront de clore le chantier et de rendre le quartier encore plus agréable pour les habitants et les usagers de la route.



VOIRIE

Derniers travaux d'entretien de la voirie en 2025

Début décembre, l'entreprise NGE, titulaire du marché d'entretien voirie, est intervenue durant une semaine pour la réalisation des derniers travaux de l'année 2025.

Parmi les principales interventions :

- Reprise des enrobés pour gérer l'écoulement des eaux pluviales sur le bas de la rue du Mont Blanc à l'Abergement : 2 927 € HT
- Réfection du début de la route forestière aux Avenières : 6 669 € HT
- Création d'un caniveau pour la collecte des eaux pluviales rue du Lachat à Féchy : 3 522 € HT
- Réfection de l'îlot central route d'Annecy, au niveau du tourne-à-gauche en direction de Carrefour Market : 1 432 € HT
- Mise en œuvre d'un enrobé au niveau des escaliers de l'école élémentaire publique et du gymnase : 1 422 € HT
- Réfection du béton pavé en enrobé au giratoire de la route de Ronzier : 1 447 € HT
- Reprise d'une partie des enrobés rue de la Charrière : 3 485 € HT

Au total, ce sont près de 21 000 € HT qui ont été consacrés à ces interventions, portant le budget annuel de l'entretien de la voirie à 228 000 € HT, en complément des travaux plus importants réalisés dans le cadre de marchés publics.



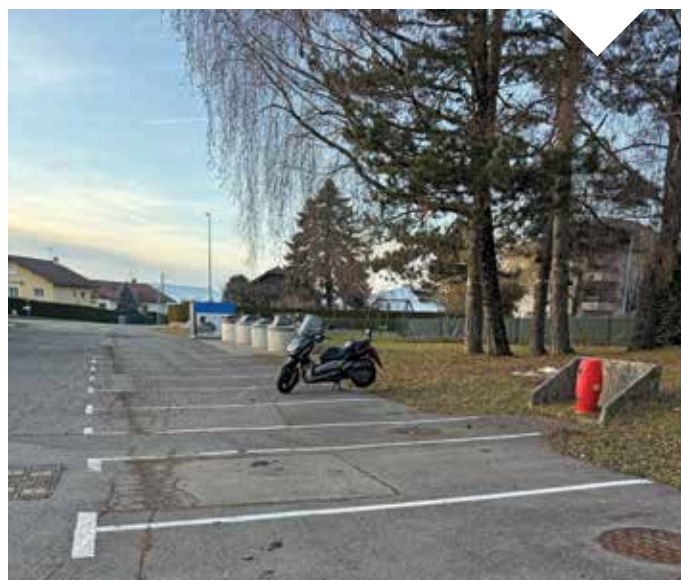
Deuxième campagne de marquage au sol sur la commune

Cet automne, l'entreprise ANNECY MARQUAGE a de nouveau procédé à la reprise du marquage au sol sur de nombreux secteurs de la commune afin d'assurer la sécurité des piétons, cyclistes et automobilistes.

Les interventions ont concerné notamment : l'avenue des Ébeaux, le chemin des Résistants, la route de Fésigny, la route du Suet, la Grand'Rue, la route d'Annecy, la route du Tram, la rue des Grands Champs, le parking de la Poste, la rue de l'Arthaz, la route de l'Usine, la route de Becon, la rue de la Huche, la route de chez Bernadin, la place des Remparts et le parking des Moulins.

Le coût total de ces travaux s'est monté à 4 700 € HT.

Désormais, les marquages doivent être refaits régulièrement, parfois chaque année à certains endroits. En effet, la peinture ou la résine utilisées sont plus respectueuses de l'environnement et de la santé des personnes qui les appliquent, mais elles sont beaucoup moins résistantes dans le temps que les produits utilisés par le passé.



Cruseilles renouvelle son contrat de gaz avec GRDF pour 30 ans

Fin décembre 2025, la commune a signé avec GRDF un nouveau contrat de concession pour les 30 prochaines années, afin de garantir un gaz disponible et sécurisé pour tous les habitants et entreprises.

Ce partenariat permet de maintenir et moderniser le réseau communal de 13 kilomètres, tout en préparant la transition vers des énergies plus respectueuses de l'environnement, comme le biométhane.

Concrètement, qu'est-ce que ça change pour vous ?

Le renouvellement du contrat ne modifie pas votre quotidien : le gaz restera disponible comme d'habitude pour votre chauffage et vos équipements. Vous bénéficiez d'un réseau sécurisé et entretenu, avec des interventions rapides en cas de besoin. À terme, le réseau pourra accueillir du gaz plus vert, ce qui contribue à rendre l'énergie plus durable pour la commune.

Du 1^{er} novembre au 31 mars, équipez votre véhicule pour circuler sur la neige ou le verglas

Entre le 1^{er} novembre et le 31 mars, en Haute-Savoie comme dans les autres communes et départements des massifs montagneux, il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige.

L'objectif de cette réglementation est de renforcer la sécurité des usagers en réduisant les risques spécifiques liés à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Il s'agit aussi d'éviter les situations de blocage en région montagneuse, quand des véhicules non équipés se retrouvent en travers de voies, dans l'incapacité de se dégager, immobilisant tout un axe de circulation.

Tous les véhicules à quatre roues et plus sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

De nouveaux panneaux de signalisation informent de l'entrée dans une zone à équipement obligatoire. En cas d'absence de neige ou de verglas, les dispositifs amovibles – chaînes ou chaussettes à neige – doivent être conservés à bord du véhicule.



Attention ! Seuls les pneumatiques affichant le marquage 3PMSF sont admis en équivalence aux chaînes.

L'achat et l'utilisation d'autres « pneus neige » restent possibles, mais comme des pneus classiques, ils doivent s'accompagner de la détention de chaînes/chaussettes à bord du véhicule, pour circuler du 1^{er} novembre au 31 mars dans les zones concernées par la mesure.

enedis

En cas d'incident sur le réseau électrique, consignes à respecter

- Ne jamais toucher à des fils tombés à terre
- Nous signaler toute anomalie constatée (fils électriques trop bas ou à terre, poteaux endommagés...)
- Ne jamais toucher à un objet en contact avec une ligne électrique
- Respecter les zones de danger balisées

Signalez toutes situations dangereuses (24h/24 et 7j/7) par téléphone

09 726 750
+ N° de département

Suivez en temps réel l'état du réseau électrique dans votre commune : www.enedis.fr/panne-et-interruption



Reprise des travaux de sécurisation du Pont de la Caille

Les travaux de sécurisation du pont routier Albert Caquot ont repris le 5 janvier 2026 et se poursuivront jusqu'à mi-mars 2026, selon les conditions météorologiques.

Ils concernent l'installation d'un filet antichute afin de prévenir les suicides, une mesure essentielle pour ce site. Pour faciliter la réalisation des travaux par l'entreprise mandatée par le Département et réduire la durée du chantier, la circulation sera réglementée par alternat selon les horaires suivants :

- Du lundi au vendredi : 9h – 17h
- Samedi : 9h – 15h
- Pas de travaux le dimanche ni les jours déclarés hors chantier par décret préfectoral

Important :

Durant cette période, il est strictement interdit d'emprunter le bas de la route du Noiret afin d'éviter les bouchons qui se forment. Un arrêté municipal a été pris pour les non-riverains, et des contrôles seront effectués par la gendarmerie avec verbalisation en cas de non-respect.

Ces travaux s'inscrivent dans une démarche plus large de sécurisation du site des Ponts de la Caille. À terme, le pont Charles Albert fera également l'objet de travaux similaires et sera rénové complètement.

Nous remercions les habitants et les automobilistes pour leur compréhension et leur patience, et rappelons que ces aménagements sont essentiels pour prévenir les accidents et protéger la vie des personnes.

Une nouvelle machine électrique pour le nettoyage des trottoirs et espaces urbains

Dans le cadre de l'amélioration de la propreté du centre-bourg, la commune vient de s'équiper d'une nouvelle machine de nettoyage innovante, découverte lors de notre visite au Salon des Maires à Paris.

Il s'agit du Glutton H2O Perfect 2411, une machine de dernière génération, conçue spécifiquement pour le nettoyage urbain.

Cette machine combine deux fonctions essentielles.

Premièrement, l'aspiration des déchets (papiers, feuilles, petits débris) sur les trottoirs et espaces publics, grâce à un bras en carbone extra léger, très maniable.

Deuxièmement, le nettoyage des salissures incrustées par un jet de moyenne pression, efficace pour éliminer les déjections canines et autres tâches.

En plus de ses performances, cette machine est entièrement électrique et équipée d'un filtre anti-poussière, ce qui signifie qu'elle fonctionne sans bruit et sans émissions polluantes, participant ainsi à la qualité de vie et au respect de l'environnement dans notre commune.

Le montant de cet investissement s'élève à 20 500 € HT.

Nous espérons que cet outil moderne contribuera à maintenir notre centre-bourg propre, tout en améliorant les conditions de travail des agents municipaux.

Cela étant, le succès d'un cadre de vie agréable repose aussi sur l'effort de chacun. Nous invitons donc tous les habitants à continuer de faire preuve de civisme, en évitant de jeter des débris dans la rue et en ramassant les crottes de chien. Des crot'dogs sont à votre disposition à cet effet.



FINANCES ET RESSOURCES HUMAINES

RAPPEL POUR LES TRAVAILLEURS FRONTALIERS

Vous êtes frontalier dans le canton de Genève ?
Vous avez la nationalité suisse ou la double nationalité ?
Ou vous êtes titulaire d'un permis G ?
Venez vous faire recenser à la mairie.

Au titre de la compensation financière Genevoise, le Canton de Genève verse annuellement aux communes des départements de la Haute-Savoie et de l'Ain un pourcentage de la masse salariale des employés sur le canton de Genève résidant en France.

La commune de Cruseilles réinvestit cette somme dans les équipements publics communaux.

En 2025, les fonds frontaliers se sont montés à 1 550 903 euros.

Cette démarche est très rapide. Elle est d'un grand intérêt pour les finances de la commune, peut être accomplie tout au long de l'année et n'a aucune incidence fiscale pour la personne ou le foyer.

Mouvements du personnel communal

• **Arrivée de Marie-Odile Gaucher** au poste de gestionnaire comptabilité à compter du 08/12/2025,

• **Arrivée de Candice Menoud** au poste de gestionnaire urbanisme, à compter du 05/01/2026,

• **Arrivée de plusieurs animateurs / animatrices** depuis septembre 2025 :

William Antic, Enzo Bucci, Chimène Capiou, Evelyne Cornu, Lina Damour, Delphine Degornet, Laetitia Joly, Wendy Jordao Castro, Corentin Lucot, Théo Mary, Adeline Mezier, Anna Mialon, Tamina Puysegur.

• **Départ à la retraite de Pascal Janin**, gardien du gymnase, au 01/01/2026.

• **Départ de Stéphanie Leyret-Weinum**, gestionnaire comptabilité, au 19/01/2026.



Pascal Janin prend une retraite bien méritée

Après 34 années de service au sein de la commune de Cruseilles, Pascal Janin a décidé de raccrocher les clés du gymnase des Ébeaux en faisant valoir ses droits à la retraite.

Figure incontournable de cet équipement, qu'il a accompagné depuis sa reconstruction en 1991, Pascal a marqué de son empreinte la vie sportive et associative locale.

Recruté à l'origine comme agent d'entretien et de gardiennage, il a su, au fil des années, gagner la confiance de tous par son professionnalisme, sa disponibilité et son sens du service. Titularisé dès 1992, il a veillé sans relâche au bon fonctionnement du gymnase, véritable cœur battant de nombreuses activités communales. Toujours présent pour ouvrir, fermer, dépanner, nettoyer, organiser et parfois gérer l'imprévu, Pascal a été bien plus qu'un gardien : un repère, un visage familier et rassurant pour les scolaires, les associations, les bénévoles et les usagers. Grâce à son travail discret mais essentiel, des centaines d'événements, de compétitions et de rendez-vous festifs ont pu se dérouler dans les meilleures conditions.

À seulement 60 ans, Pascal entame aujourd'hui une nouvelle étape de sa vie, qu'il pourra consacrer à sa famille et à ses proches. La commune de Cruseilles le remercie chaleureusement pour ces 34 années de fidélité, de rigueur et de dévouement, et lui souhaite une retraite riche de projets et de moments heureux.

La relève est désormais assurée par Laurent Claude, à qui nous souhaitons la bienvenue et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.



Zoom sur les agents du Périscolaire

Dans ce bulletin municipal, nous vous proposons de découvrir les agents du périscolaire qui assurent tout au long de l'année le bon fonctionnement des services de cantine et d'accueil périscolaire, de l'accueil de loisirs et aussi du nouvel espace ados dont la fréquentation ne cesse d'augmenter. Bravo à eux qui prennent soin de nos enfants et de nos jeunes au quotidien !



AFFAIRES SOCIALES ET LOGEMENT

EHPAD Salève-Glières : une mobilisation collective pour un avenir plus serein

Lors de notre précédent bulletin municipal, nous vous avons fait part de nouvelles rassurantes concernant la situation de l'EHPAD Salève-Glières.



Pour rappel, une alerte avait été lancée fin 2024 à la suite d'un pré-bilan financier inquiétant et d'une période particulièrement délicate, marquée par l'absence de direction stable et l'arrêt des travaux de réhabilitation.

Aujourd'hui, même si la vigilance reste de mise, nous pouvons affirmer que l'EHPAD a été remis sur les rails. Cette évolution positive est le fruit d'une mobilisation exceptionnelle et collective que nous tenons une nouvelle fois à saluer.

Grâce à votre générosité, l'appel aux dons a rencontré un large écho. Les dons des particuliers et des associations se montent désormais à plus de 60 000 €, témoignant de l'attachement de la population à cet établissement essentiel pour nos aînés.

Les communes du territoire et la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles ont également répondu présentes par l'octroi de subventions importantes, pour un montant total de 92 650 €, illustrant une solidarité intercommunale forte.

L'Agence Régionale de Santé a, pour sa part, accordé une aide exceptionnelle de 980 000 € en fin d'année

2025, permettant de consolider la situation financière de l'établissement. Le Conseil départemental s'est également engagé à hauteur de 600 000 €, rendant possible la reprise et l'achèvement des travaux de réhabilitation de l'EHPAD, qui vont redémarrer courant février pour environ 18 mois.

Une étape déterminante a également été franchie avec la nomination par l'ARS de Monsieur Olivier DELIVET, directeur du Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE), en qualité de directeur intérimaire de l'EHPAD. Son expertise et son engagement ont largement contribué au redressement de la situation et à la relance du projet d'établissement. Qu'il en soit ici très sincèrement remercié.

Grâce à l'ensemble de ces soutiens, médias, institutions, collectivités et habitants, l'avenir de l'EHPAD Salève-Glières s'éclaire désormais avec davantage de sérénité.

Le sauvetage de l'EHPAD Salève-Glières constitue, en 2025, une belle réussite collective qui fait chaud au cœur. Restons mobilisés et solidaires pour continuer à accompagner cet établissement indispensable à notre territoire.

Collecte de la banque alimentaire

Les 28, 29 et 30 novembre s'est tenue la collecte de la Banque Alimentaire Nationale.



Comme chaque année, les bénévoles ont répondu présents et ont donné de leurs temps dans les supermarchés.

Cette année, le supermarché U d'Allonzier la Caille a rejoint les points de collecte du secteur de Cruseilles.

Les donateurs ont été nombreux et sur l'ensemble de la Haute-Savoie, ce sont 257 000 tonnes de nourriture qui ont été collectées.

Cruseilles a participé à hauteur de 4 tonnes. Malgré tout, on note une baisse d'environ 5% des dons, signe d'une tension sur le pouvoir d'achat.

Au printemps, en plus de la collecte nationale, cette action sera renouvelée par l'Alffaa-ghs (Association de Lutte contre la Faim dans l'Agglomération Annemassienne – Genevois et Haut-Savoie) en lien avec la Banque Alimentaire de Haute-Savoie.

Cette deuxième collecte permet de compléter les stocks et de distribuer dans les épiceries solidaires de Beaumont, Saint-Julien-en-Genevois et Ville-la-Grand.

Un grand merci aux bénévoles, aux donateurs ainsi qu'aux organisateurs de la Banque Alimentaire 74.

Vous n'avez pas de mutuelle ou souhaitez en changer ?



Pour protéger votre santé tout en maîtrisant votre budget, renseignez-vous sur la mutuelle communale !

Cette offre est accessible aux habitants depuis le début de l'année 2024, en partenariat avec la Mutuelle Just. Tous les mois, un conseiller mutualiste tient une permanence en mairie (sur rendez-vous) pour vous informer et vous établir un devis personnalisé.

Prenez rendez-vous sur le site [just.fr/rdv](https://www.just.fr/rdv)

Les prochaines permanences auront lieu en salle consulaire de la mairie de 14h à 17h les jeudis

- 19 février
- 19 mars
- 16 avril
- 18 juin
- 23 juillet
- 20 août

Plus d'infos sur la mutuelle communale :
www.just.fr/nos-offres/mutuelle-communale

Permanences du CCAS

Les permanences ont lieu à la mairie tous les mercredis de 14h à 16h, sur rendez-vous.

Différentes aides sont proposées : aide aux dossiers administratifs, demandes de logement, renseignements sur les allocations...

Repas et colis des aînés

Quelle joie de retrouver les aînés de la commune autour d'un repas !

En 2025, plus de 120 Cruseilliens, âgés de 70 et plus, se sont réunis à la salle socio-culturelle, pour déguster un bon repas servi par le CCAS, le Conseil Municipal et le CMJ. On pouvait lire sur les visages, la joie de se revoir pour certains ! Beaucoup de discussions animées ont égayé les tables.

Ce fut une agréable journée, ponctuée d'un quizz avec des questions sur Cruseilles et alentours, de rires et de musique.

Merci aux participants, aux bénévoles ainsi qu'à Globe Traiteurs Event, la boulangerie Meunier, La Fruitière du Mont-Salève et la Cave aux amis pour leur contribution à la réussite de ce repas.



Pour les personnes n'ayant pas pu assister au repas, le CCAS a confectionné plus de 500 colis afin de les distribuer avant Noël. Les conseillers municipaux ont assuré la distribution, ce qui leur a permis de rendre visite à nos aînés, de discuter, de prendre de leurs nouvelles...

C'est toujours un plaisir d'aller à leur rencontre, d'échanger avec eux et de répondre à leurs questions diverses.

Le vendredi 19 décembre, après l'école, une partie des enfants du CMJ ont distribué les colis de Noël aux résidents de l'EHPAD.

Ce fut un très beau moment de partage et de discussions.



L'ADIL peut vous aider à mettre en location votre bien immobilier

L'ADIL est une association financée par les acteurs du logement, dont l'Etat et le Département, au service des propriétaires et des locataires de logements.

Si vous êtes actuellement propriétaire d'un bien immobilier en Haute-Savoie et que vous envisagez de le proposer à la location, elle est à votre disposition pour vous accompagner dans cette démarche.

Profitez d'une consultation juridique gratuite pour explorer l'ensemble des aides financières et des possibilités de mise en location qui s'offrent à vous !

Dans ce contexte, plus d'une centaine de propriétaires ont cherché des conseils auprès de l'ADIL de Haute-Savoie.

Pourquoi pas vous ?

Pour en bénéficier, nous vous encourageons à contacter gratuitement l'ADIL en utilisant les informations fournies ci-dessous :



ADIL de la Haute Savoie
4 Avenue de Chambéry
74000 ANNECY
04 50 45 79 72
contact@pls.adil74.org
www.adil74.org

Rencontre des habitants des Ébeaux avec le bailleur social Haute-Savoie Habitat

Le mercredi 3 décembre, le bailleur social Haute-Savoie Habitat a rencontré les habitants des Ébeaux pour faire un bilan concernant la réhabilitation des bâtiments.

Les représentants du bailleur social étaient accompagnés des entreprises qui sont intervenues pendant les travaux à différents niveaux :

- Amélioration de l'enveloppe thermique du bâti et requalification des façades
- Réfection de la couverture
- Aménagements intérieurs des logements
- Aménagements intérieurs des pièces communes

Cette réunion a permis aux locataires de signaler certains travaux à reprendre ou à finaliser.





ENFANCE ET PÉRISCOLAIRE

Le service Enfance-Jeunesse propose de nombreuses animations pour faire rimer loisirs et plaisir !

L'accueil de loisirs, destiné aux enfants de 3 à 11 ans, est un lieu où chacun peut grandir, s'amuser et laisser libre cours à son imagination.

Les équipes d'animation ont concocté des programmes autour de thèmes variés : ton mercredi de folie, la saison des frissons, l'hiver et ses ambiances chaleureuses, le monde des pixels et le cirque pour les vacances de février. Grâce à l'investissement des animateurs, chaque période est une nouvelle aventure, riche en rires, en découvertes et en souvenirs partagés.

Pour les collégiens de la commune, l'Espace Jeunes est ouvert en accueil libre le mercredi après-midi, mais aussi du mardi au jeudi de 16h30 à 18h et le vendredi jusqu'à 19h.

C'est un lieu de rencontre et d'échanges, où chacun peut venir se détendre, partager des idées et participer à des activités variées. Cet espace est également ouvert pendant les vacances sur inscription auprès du service Enfance-Jeunesse.

Les jeunes y sont accueillis par Richard qui accompagne également les enfants du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Tout au long de l'année, les jeunes élus du CMJ se sont fortement impliqués dans la vie locale. Ils ont notamment organisé ou participé à plusieurs événements marquants : Septembre en Or, la commémoration du 11 novembre, le repas des aînés, et ont également représenté la commune lors du congrès des CMJ qui s'est déroulé à Ville-la-Grand.

Un bel engagement citoyen qui témoigne de l'énergie et de la motivation de nos jeunes.



En cette fin d'année, le périscolaire a plongé petits et grands dans la magie de Noël en proposant une soirée chaleureuse, placée sous le signe de la convivialité et de la gourmandise. Une ambiance festive avec des animations danse, tissu aérien, contes et chants d'hiver.

Les enfants ont également bénéficié d'agréables instants avec des spectacles vivants. Rires, chants et applaudissements étaient au rendez-vous !

Et comme Noël ne serait pas Noël sans un peu de malice... chaque jour, les lutins farceurs ont multiplié les bêtises, pour le plus grand plaisir des enfants.

Carnaval de Cruseilles : venez nombreux célébrer la fête !

Le samedi 28 février 2026, Cruseilles vibrera au rythme du carnaval ! Organisé par le service Enfance-Jeunesse, en collaboration avec des associations locales, ce moment festif promet de rassembler petits et grands pour un après-midi haut en couleur.

Le défilé partira à 14h du parking du complexe sportif intercommunal (126, avenue des Ébeaux). Que vous soyez Cruseilliens ou habitants des communes voisines, nous vous attendons nombreux pour partager cette belle tradition conviviale.

Costumes, musique et bonne humeur seront au rendez-vous, pour célébrer ensemble cette fête populaire qui anime la commune chaque année.

Venez nombreux pour faire de ce carnaval un temps fort inoubliable !



ZOOM LES PROJETS 2026

Ces projets sont programmés pour l'année 2026, sous réserve d'un arbitrage tenant compte de leur niveau de priorité, des capacités financières de la commune et du cadre fixé par la future loi de finances, dont l'adoption est attendue.

VOIRIE

- **Aménagement du dernier tronçon de la route des Dronières (RD15), au niveau des MFR**, comprenant :
 - la création d'un **plateau surélevé** destiné à l'apaisement de la vitesse des véhicules,
 - la poursuite de l'aménagement **des cheminements cyclable et piéton**, pour un montant estimatif de 475 000 € HT pour les travaux et 34 000 € HT pour la maîtrise d'œuvre.
- **Lancement, au début de l'été, des travaux d'enfouissement des réseaux secs au hameau de l'Abergement**, avec un reste à charge pour la commune évalué à **134 000 € HT**
- **Réalisation de divers travaux de rénovation ou d'aménagement de voirie**, notamment chemin du Creux à l'Abergement et portion non enrobée du chemin de la Pallud à Deyrier, avec un **budget d'entretien de la voirie reconduit à hauteur de 250 000 € HT**.
- **Démarrage de la mise en œuvre des préconisations issues de l'étude mobilité**. Les choix d'intervention seront arrêtés en fonction des contraintes techniques identifiées et du coût éventuel des aménagements de voirie.



TRAVAUX DIVERS

- **Installation d'une borne de recharge pour véhicules électriques sur la place de la Fontaine**, avec une participation financière de la commune fixée à **3 000 € HT**.
- **Aménagement paysager du giratoire des Ponts de la Caille**, marquant l'entrée de la commune, pour un coût estimatif de **55 000 € HT**.
- **Création d'un parc canin à proximité du centre nautique des Dronières**, pour un montant de travaux évalué à **15 000 € HT**.



BÂTIMENTS

- **Finalisation du projet de restaurant scolaire**, avec pour objectif un démarrage des travaux en fin d'année.
- **Lancement du programme d'aménagement sur la route de l'Usine**, portant sur l'implantation d'un deuxième bâtiment médical, d'une crèche, de logements adaptés aux seniors et de logements en BRS, incluant l'acquisition par la commune de locaux médicaux rendue possible par la vente du foncier concerné.
- **Accompagnement de la délocalisation du magasin Gamm'Vert**, actuellement situé route des Moulins, vers le site de l'ancienne carrière sur la route des Dronières.
- **Extension du chalet de la pêche, situé en bordure du lac des Dronières**, pour un montant estimatif de **21 000 € HT**.



AMÉNAGEMENTS DES INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- **Achèvement de l'aménagement de l'esplanade du lac des Dronières**, comprenant la plantation d'arbres ainsi que l'installation de **tables, de bancs, de barbecues et de deux structures de jeux pour enfants**, pour un coût estimatif de **100 000 € HT**.
- **Création de nouveaux équipements sportifs aux Dronières**, incluant un **nouveau terrain de tennis, deux terrains de padel et un terrain de pickleball**, pour un investissement estimé à **285 000 € HT**, lequel devrait être largement atténué par plusieurs subventions déjà notifiées.



D'autres projets pourront également s'inscrire dans la continuité de l'action municipale, toujours dans le même esprit : pragmatisme, proximité et attention portée au cadre de vie.

JEUNESSE

Les élèves de l'école Saint-Maurice en visite à la mairie

Le lundi 12 janvier 2026, la classe de CE2-CM1 de Madame Gersende Bargine de l'école privée Saint-Maurice est venue visiter la mairie de Cruseilles.

Cette sortie s'inscrit dans le cadre du programme de géographie et d'enseignement moral et civique, qui prévoit l'étude de la commune et du fonctionnement des institutions locales.

Les élèves ont ainsi pu découvrir les locaux de la mairie, mieux comprendre le rôle de la municipalité et échanger avec Madame le Maire, qui leur a présenté ses fonctions et les actions menées par la commune, notamment en faveur des jeunes.

Cette visite a été l'occasion pour les enfants de poser de nombreuses questions et de rendre leurs apprentissages plus concrets, tout en découvrant de façon ludique et interactive le fonctionnement de leur commune.

La municipalité remercie chaleureusement Madame Gersende Bargine et l'école Saint-Maurice pour cette initiative et se réjouit de pouvoir accueillir à nouveau des élèves pour des projets pédagogiques enrichissants.



Le CMJ mobilisé pour le Téléthon

À l'occasion du Téléthon, les jeunes élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) ont tenu un stand de crêpes, gâteaux et goodies sur le marché dominical, démontrant une nouvelle fois leur engagement solidaire.

Grâce à leur mobilisation, ce sont 175 € qui ont été récoltés au profit du Téléthon.

La municipalité adresse ses sincères remerciements aux membres du CMJ, ainsi qu'aux parents, pour leur soutien et la confection des gâteaux, sans oublier leur animateur Richard, pour son accompagnement et son engagement auprès des jeunes.

Bravo à toutes et à tous pour cette belle action de solidarité !



CULTURE ANIMATION TOURISME

Les Cruseillettes 2025 : la magie de Noël a envahi la place de l'Église

Avant les fêtes de fin d'année, Cruseilles a vécu un moment inédit : la première édition des Cruseillettes, qui s'est tenue du 27 novembre au 21 décembre 2025 sur la place de l'Église.

Organisé par l'agence événementielle June&Co, en partenariat avec la mairie et les acteurs locaux, ce marché a rencontré un vif succès, attirant Cruseilliens et habitants des communes voisines. Pendant plusieurs semaines, petits et grands ont pu se plonger dans une ambiance féerique et chaleureuse, où convivialité et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Sous une grande tente berbère illuminée, la place s'est transformée en village de Noël animé : chalets décorés, bars conviviaux, sapins scintillants et scène musicale ont rythmé le cœur du centre-bourg. Les visiteurs ont pu profiter d'une offre variée de restauration et de gourmandises, tandis qu'un espace dédié aux enfants proposait des animations.



La mairie a mis un chalet à disposition des associations, qui se sont relayées pour proposer la vente de crêpes sucrées et salées. Cette initiative a permis aux associations de récolter un peu d'argent pour soutenir leurs activités, tout en contribuant à l'ambiance conviviale du marché.

Chaque week-end a été rythmé par des animations différentes : ateliers créatifs, groupes musicaux, DJ, parades des mascottes et venue du Père Noël. Les Cruseillettes sont vite devenues un lieu de rencontre incontournable, où chacun a pu partager des moments festifs et oublier, l'espace d'un instant, ses soucis pour savourer la magie de Noël.

La municipalité tient à remercier chaleureusement les organisateurs principaux, Océane Malvezin, Julie Charvet et Julien Demarthe, ainsi que tous les exposants, qui ont accepté de se lancer malgré les incertitudes d'une première édition, et les riverains pour leur compréhension face aux quelques nuisances occasionnées par l'événement.

Un bilan sera réalisé prochainement, afin de tirer les enseignements de cette première édition et envisager des Cruseillettes 2026.





ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

L'actualité des commerces

Monitrice Educatrice

Vous avez à charge une personne en situation de handicap dont vous occupez avec dévouement. Cependant, le contexte familial et les contraintes professionnelles réduisent votre disponibilité et vous avez besoin d'un soutien qui réponde aux exigences de la situation.

Je suis Monitrice Educatrice diplômée et je possède une expérience de plus de 15 ans dans le secteur médico-social.

Je propose un accompagnement individualisé, portant une attention particulière sur les besoins spécifiques de votre enfant ou parent.

« Le handicap ne définit pas une personne ! »

Mes interventions sont basées sur les compétences de la personne, dans le respect de son propre rythme, de sa situation personnelle et de ses choix de vie.

Quel que soit le niveau d'autonomie, il est important de donner les moyens à chacun de vivre ses projets et d'être acteur de son propre développement.

J'ai la conviction qu'avec un accompagnement éducatif bienveillant, une écoute et observation attentive chacun peut trouver sa place.

Mon rôle :

Je planifie des activités en fonction des centres d'intérêt et des compétences de la personne. Si le projet le prévoit, j'accompagne la personne dans les actes de la vie quotidienne en utilisant les moyens nécessaires au développement ou au maintien de l'autonomie. Je travaille en lien avec les institutions, les associations et les diverses entités locales qui permettent l'inclusion sociale.

Une règle fondamentale : je ne travaille pas seule !

Je favorise la relation avec les professionnels qui interviennent auprès de la personne, afin d'adapter mon accompagnement et le rendre cohérent avec les actions menées par l'équipe pluridisciplinaire.

Disposant d'un réseau de partenaires médico-sociaux, je peux également aider les familles qui sont en attente de solution d'orientation.

Au plaisir d'échanger avec vous !

Sarah Crochon-Le Gouellec
06 30 75 35 68
sarah.legouellec@yahoo.fr

Satis Faciem, des soins personnalisés

Je suis Déborah, la créatrice de SATIS FACIEM. Son nom, qui signifie en latin « Joli visage », reflète ma philosophie : révéler la beauté naturelle en vous.

Ouvert en début d'année, en haut de la Grand'rue de Cruseilles et uniquement sur rendez-vous, je vous ouvre mes portes dans mon institut spécialisé dans les soins du visage. Esthéticienne et infirmière diplômée, j'offre des prestations sur mesure en alliant l'innovation de la technologie avancée française et mon savoir-faire traditionnel. Grâce aux nouvelles techniques d'esthétique nommées Peeling, Radiofréquence, Ultrasons, et Luminothérapie ainsi qu'à mon expertise, je peux répondre à chacun d'entre vous.

Que vous soyez une femme, un homme ou un jeune adolescent confrontés à des problèmes cutanés, ou souhaitant juste un moment de bien-être, je vous garantis un moment unique pour sublimer votre peau.



Artisans du bâtiment : gagnez en temps et en sérénité !

Installée avec enthousiasme à Cruseilles, je mets mon expertise d'assistante administrative au service des professionnels du BTP de notre secteur. Mon ambition ? Devenir votre alliée de confiance pour vous libérer des contraintes de bureau.

Parce que votre place est sur le terrain, je vous accompagne avec réactivité, de manière ponctuelle ou régulière, selon vos besoins :

- **Commercial** : Devis, facturation, relances et accueil (e-mails/téléphone).
- **Terrain** : Planning et suivi de chantiers, gestion des fournisseurs.
- **Comptabilité** : Préparation et transmission de vos pièces comptables.

Ensemble, simplifions votre quotidien pour vous permettre de vous concentrer sur vos chantiers et la croissance de votre chiffre d'affaires. C'est avec grand plaisir que je viendrai à votre rencontre pour échanger sur vos projets.



Sandra PERROTTON
07.69.84.04.79
sperrotton@admevia.fr
<https://www.admevia.fr>



L'Union des commerçants vous souhaite une belle et heureuse année 2026.

Merci à vous pour votre fidélité, vous qui poussez la porte de nos commerces au quotidien, une fois, dix fois, cent fois... C'est grâce à vous que la vie locale continue de vibrer.

Si nous avons malheureusement vu partir certains de nos amis commerçants, nous restons résolument tournés vers l'avenir. La relation humaine, l'échange, le conseil et la proximité sont des valeurs essentielles, et Les Commerces du Cru s'attachent chaque jour à les faire vivre au cœur de la commune.

La tombola de Noël a été tirée le 7 janvier autour d'une galette des rois, dans un moment convivial et chaleureux. Vous avez été très nombreux à participer et à partager cet instant festif.

Nous remercions la mairie de Cruseilles pour son soutien, notamment à travers le renouvellement de l'achat de bons cadeaux locaux pour son personnel. Dans cette dynamique, l'association développe une offre à destination des entreprises, collectivités et acteurs économiques. Toute structure intéressée, y compris celles qui n'auraient pas encore été directement contactées, peut nous contacter afin d'échanger et mettre en place ce dispositif, qui contribue à faire vivre le commerce de proximité. Nous avons également renforcé notre présence sur les réseaux sociaux, Instagram et Facebook, pour partager l'actualité de vos commerces, artisans, restaurateurs et acteurs économiques locaux. N'hésitez pas à nous suivre et à relayer ces informations.

Encore merci pour votre confiance et votre engagement à nos côtés. Ensemble, continuons à faire vivre notre commerce local !

Retrouver confiance et efficacité dans les apprentissages

Apprendre à apprendre, c'est ce que propose Angélique Lopez, enseignante de formation et psychopédagogue.

Récemment installée en libéral au sein de deux cabinets pluridisciplinaires, à Cruseilles et Annecy, je propose un accompagnement personnalisé en lien avec les apprentissages pour les enfants dès 6 ans, collégiens, lycéens, étudiants et adultes en reprise d'études, avec ou sans trouble DYS, TDAH et hauts potentiels.

Grâce à des outils issus de la PSYCHOPÉDAGOGIE positive et une approche Tête-Cœur-Corps, l'accompagnement vise à comprendre son fonctionnement cognitif, renforcer sa confiance en soi, apprendre à développer des stratégies d'apprentissages et progresser à son rythme dans un cadre rassurant et toujours dans la bonne humeur !

Motifs de consultation

Pour apprendre à :
- Réguler ses émotions liées aux apprentissages,

- Renforcer sa confiance en soi, son estime de soi,
- Améliorer sa concentration, son attention, la mémorisation,
- Se motiver, s'organiser, être méthodique et autonome.

Je vous accueille en distanciel et au sein de deux cabinets pluridisciplinaires :

-Le Toi du Monde : 15 route de Beccon à Cruseilles

-Etincelles Annecy : 6 rue Léon Rey Grange à Annecy

Au plaisir de vous rencontrer et d'échanger sur vos besoins ou ceux de vos enfants.



501 rte des bois chardons-74350 Copponex
www.cabinetpsychopedagogue.fr
07 82 66 22 90





SPORT ET ASSOCIATIONS

Le Tennis de Table de Cruseilles soutient l'EHPAD Salève-Glières

Un engagement solidaire pour nos aînés

Cruseilles Tennis de Table, s'engage à améliorer le quotidien des résidents de l'EHPAD Salève-Glières en participant au financement d'un équipement essentiel : le dispositif Snoezelen.

L'approche Snoezelen : une bulle de bien-être

L'approche Snoezelen est une thérapie non-médicamenteuse qui se déroule dans un environnement spécialement aménagé, décrit comme une « bulle de douceur et de sécurité émotionnelle ». Elle est particulièrement bénéfique pour les personnes atteintes de troubles neurodégénératifs, comme la maladie d'Alzheimer.

Les bénéfices concrets pour les résidents

Le matériel financé permettra d'impacter positivement leur qualité de vie en :

- ✓ Apaisant les esprits : réduction de l'anxiété, de l'agitation, de l'agressivité et de l'apathie.
- ✓ Rétablissant le lien : facilitation de la communication par les émotions, instauration d'une relation de confiance entre le soignant et le résident.
- ✓ Stimulant la vie : contribution au maintien précieux de leurs capacités sensorielles et cognitives résiduelles.



Espace Snoezelen : illustration

Un rendez-vous pour la générosité

Cette action sera financée grâce à une partie des fonds qui seront récoltés lors de la 30^{ème} édition du Salon des Vins et Produits Régionaux les 21 et 22 février à la salle des Ébeaux à Cruseilles.

Le club invite le public à venir nombreux pour célébrer cet anniversaire tout en soutenant cette belle action.



Les raquettes du cœur : un événement caritatif et sportif pour aider l'EHPAD

Le badminton club de Cruseilles organise, avec les clubs de tennis de table et de tennis, « les raquettes du cœur » le dimanche 1^{er} mars 2026, de 10h à 18h au complexe sportif des Ébeaux.

Le concept est simple : pour 3€, venez tester le pickleball, le tennis de table ou le badminton et défoulez-vous pendant 20 minutes, le tout dans une ambiance ludique, sportive et surtout solidaire. En effet, l'intégralité des bénéfices seront reversés à l'EHPAD Salève-Glières.

L'événement est ouvert aux enfants, aux adultes, aux aînés... bref à tous ceux qui voudront s'essayer à la discipline qu'ils souhaitent ! Pensez à venir avec votre tenue de sport et des chaussures qui ne marqueront pas le parquet du gymnase.

Nous vous attendons nombreux pour célébrer cette journée placée sous les signes de la bienveillance, du partage et de la solidarité !

Les raquettes du cœur
Dimanche 1^{er} mars de 10h à 18h
Complexe sportif des Ébeaux – Cruseilles
En savoir plus : bad.cruseilles@gmail.com
Facebook et Instagram

Cruseilles à l'honneur aux Concours de Danse ARDRA !

La toute nouvelle association de danse de Cruseilles, Dancesfit Studio, née de la volonté d'accompagner les jeunes danseurs au Concours de Danse ARDRA (Association Régionale de Danse Rhône-Alpes), a participé pour la 2^{ème} année consécutive au 31^{ème} concours qui a eu lieu les 3 et 4 janvier à Bourg-en-Bresse.

Cette rencontre est toujours organisée au mois de janvier dans le prestigieux Théâtre à l'italienne de Bourg-en-Bresse. Elle est dédiée aux danseurs amateurs de la région Rhône-Alpes âgés de 6 à 25 ans. Ces jeunes artistes en herbe peuvent profiter de l'immense scène pour s'exprimer en solo, duo et en groupe dans des disciplines académiques comme le Classique, le Modern Jazz et le Contemporain.

Nos danseurs, 23 cette année, sous l'impulsion et la conduite de Liliane Léraud Vidon leur professeure en danse Classique et Jazz, ont pu fouler la scène parmi environ 600 autres candidats venus de toute la région. Pour certains, c'était la toute première fois, pour les autres, une nouvelle expérience scénique et artistique pleine de joie, de rêve, mais également de bon stress et surtout de fortes émotions pour les enfants comme pour leurs parents.

Le jury, toujours exigeant, se composait cette année de grands noms de la danse : en Classique Monsieur Grégory Regazzoni, en Jazz Monsieur Pascal Couillaud et enfin en Contemporain Madame Flavie Hennion.



Nous félicitons ces 23 graines d'artistes !

Rien n'aurait pu être réalisé sans l'envie des enfants, l'engagement de Liliane Léraud-Vidon et l'aide précieuse des bénévoles de l'association Dancesfit Studio.



La piscine des Ébeaux propose de nouvelles activités aquatiques dès janvier 2026

Le service des sports de la CCPC a dernièrement recruté un Maître Nageur Sauveteur pour la piscine des Ébeaux permettant de proposer dès le mois de janvier 2026 de nouvelles activités aquatiques.

Activités hebdomadaires - période scolaire -

4 créneaux par semaine :

Aquagym – Lundi de 15h30 à 16h15

- Du 5 janvier au 16 mars 2026 - 9 séances
- 10 participants maximum

Natation libre - Mardi ou vendredi de 12h15 à 13h15

- Du 6 janvier au 15 mai 2026 (selon périodes)
- 18 places maximum par créneau
- Bassin de 12m - arrivée possible dès 12h10

Cours de natation - Jeudi de 12h15 à 13h20

- Cours individuels ou en petit groupe (2 à 3 personnes maximum)

Vacances scolaires - stages et activités -

3 semaines de stages de natation enfants :

- Semaine du 9 au 13 février
- Semaine du 13 au 17 avril
- Une semaine en octobre (dates à venir)

Activités proposées :

- Stages de natation enfants (à partir de 5 ans)
- Natation libre
- Accueil de centres de loisirs
- Cours de natation individuels

Les stages enfants sont identiques à ceux proposés l'été au Centre nautique des Dronières, avec plusieurs niveaux adaptés à l'apprentissage.

Attention : un seul stage par enfant.



Des cours de VTT réguliers à Cruseilles dès ce printemps.

La structure Asters MTB, en partenariat avec le Salève MTB Crew, lance dès le mois de mars un cycle de cours de VTT ouverts aux adultes, aux enfants et adolescents de la commune et des environs.

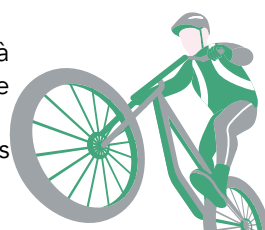
Au programme : 12 séances, de mars à juin, pour découvrir ou redécouvrir le VTT, progresser en techniques de pilotage, explorer le Salève et les pistes de l'Espace VTT, le tout dans un esprit convivial, encadré et sécurisé.

- **Cours adultes (16-99 ans)** : tous les vendredis soirs de 18h à 19h30
- **Cours enfants / ados (7-14 ans)** : tous les mercredis après-midi de 14h à 15h30

Ces séances permettront aux participants de développer leur maîtrise du VTT, leur confiance et leur connaissance du terrain, tout en profitant du cadre naturel exceptionnel de la montagne du Salève. C'est également une belle occasion de découvrir le travail et l'engagement de l'association Salève MTB Crew pour la pratique du VTT sur le territoire.

Une initiative sportive et locale qui s'adresse à tous les niveaux, dans un esprit de partage, de progression et de plaisir.

En fonction des demandes, des groupes supplémentaires pourront être mis en place.



Renseignement et inscription contact@asters-mtb.com
ou par message au 06 88 47 91 42

Un week-end dédié au VTT sur l'Espace VTT du Salève à Cruseilles.

Les 18 et 19 avril 2026, un événement sur 2 jours proposé par Scott - Good Man Cycles et l'association Salève MTB Crew.

Au programme : nouvelles pistes à découvrir pour tous niveaux, verte, bleu et rouge, tests de vélos, rencontres, échanges, et moments conviviaux autour de la pratique du VTT.



DÉVELOPPEMENT DURABLE ET MOBILITÉ

Schéma directeur des mobilités : un diagnostic partagé et des pistes d'amélioration pour Cruseilles

La commune de Cruseilles a engagé l'élaboration de son schéma directeur des mobilités, afin de mieux comprendre les pratiques de déplacement et d'anticiper les évolutions à venir en matière de circulation, de stationnement et de modes de déplacement.

Un diagnostic clair sur les déplacements

Cruseilles compte aujourd'hui **5 850 habitants** et accueille plus de **1 300 emplois**. Si une majorité des actifs se déplacent quotidiennement vers l'extérieur du territoire, près de **20 % des actifs résident et travaillent à Cruseilles**, ce qui représente un potentiel important pour les déplacements de proximité, à pied ou à vélo.

Le diagnostic met en évidence **une forte dépendance à la voiture, avec 86 % des déplacements domicile-travail réalisés en véhicule individuel**. La RD1201, axe structurant du territoire, concentre une part importante du trafic, notamment de transit, ce qui entraîne régulièrement des **saturation aux heures de pointe**, en particulier dans le centre-bourg.

Les études ont également montré que le fonctionnement actuel de certains carrefours du centre, et notamment les priorités à droite, contribue à ralentir la circulation et à accentuer les phénomènes de bouchons. Ces règles de priorité, parfois peu lisibles pour les usagers, provoquent des arrêts fréquents, des hésitations et des remontées de files, pénalisant l'ensemble des déplacements.

Par ailleurs, si **les espaces publics du centre-bourg sont globalement de bonne qualité**, notamment dans le centre ancien et les zones limitées à 30 km/h, certains secteurs restent peu adaptés aux modes actifs : continuités piétonnes et cyclables incomplètes, traversées délicates de la RD1201, et manque d'équipements dédiés aux vélos. **Le stationnement automobile apparaît quant à lui globalement suffisant**, avec une zone bleue aujourd'hui jugée efficace mais surdimensionnée.

Des priorités d'action pour améliorer la circulation et le cadre de vie

À partir de ce diagnostic, plusieurs **axes d'amélioration** ont été identifiés.

La première priorité concerne **l'amélioration de la fluidité du trafic dans le centre-bourg**. Une réflexion sera engagée sur l'évolution des **règles de priorité aux principaux carrefours**, notamment par une remise à plat des priorités à droite, afin de simplifier les circulations, réduire les temps d'attente et limiter les situations de congestion, tout en maintenant un haut niveau de sécurité pour tous les usagers.

La commune souhaite également poursuivre l'**apaisement des circulations**, en étendant et en rendant plus lisibles les **zones 30 et zones de rencontre**, grâce à des aménagements adaptés (traitement des entrées de zone, marquages au sol, mobilier urbain). L'objectif est de trouver un équilibre entre fluidité du trafic et qualité de vie pour les riverains.

Le développement des **modes actifs** constitue un autre axe fort. Il s'agit de renforcer les continuités piétonnes et cyclables, notamment sur les axes est-ouest et nord-sud, de sécuriser les traversées de la RD1201, et d'améliorer l'accès aux équipements publics, aux commerces et aux établissements scolaires. Le déploiement de **stationnements vélos** (arceaux, box sécurisés) viendra accompagner ces aménagements.

En matière de **stationnement**, le schéma propose une optimisation de l'existant, avec un **ajustement du périmètre de la zone bleue** et une **meilleure valorisation des parkings aujourd'hui sous-utilisés**, afin de faciliter l'accès au centre sans encourager la circulation de recherche de places.

Enfin, une réflexion globale sera menée sur la **gestion du trafic de transit**, afin de limiter son impact dans le cœur de la commune et d'améliorer le confort de déplacement de l'ensemble des usagers.

Ce schéma directeur des mobilités constitue une **feuille de route progressive et évolutive**. Il permettra à la commune de hiérarchiser les actions dans le temps, en fonction des priorités, des concertations et des opportunités de financement, avec pour objectif d'améliorer durablement la circulation, la sécurité et le cadre de vie à Cruseilles.



Le saviez-vous ?

L'herbe de la pampa est désormais interdite en France



L'herbe de la pampa (Cortaderia selloana), avec ses plumeaux doux et aériens, est longtemps restée une plante décorative très prisée, notamment pour son style bohème-chic.

Pourtant, depuis près de trois ans, cette plante est désormais classée parmi les **espèces exotiques envahissantes** en France, avec une interdiction de vente, de possession et de transport.

Au-delà de son attrait esthétique, l'herbe de la pampa représente une double menace :

- **Pour la biodiversité**, car elle est très compétitive et colonise rapidement les espaces naturels, notam-

ment les terrains abandonnés. Elle remplace les plantes locales et réduit ainsi la diversité végétale, fragilisant l'écosystème.

- **Pour la santé**, car cette plante est allergène. Sa floraison décalée, en automne, provoque un second pic d'allergies pour les personnes sensibles aux pollens de graminées, allongeant la période d'inconfort respiratoire.

De plus, elle sert d'abri à des coléoptères nuisibles aux cultures, notamment au maïs, ce qui représente un enjeu agricole supplémentaire.

Face à ces risques, un arrêté ministériel du 2 mars 2023 a officiellement

interdit toute activité liée à cette plante sur le territoire national.

Que faire si vous avez de l'herbe de la pampa dans votre jardin ?

Si vous possédez cette plante, il est important :

- D'arracher les pieds si possible,
- Ou au minimum de couper les inflorescences avant qu'elles ne dispersent graines et pollen.

Nous vous invitons également à sensibiliser vos proches et voisins afin de limiter la propagation de cette plante invasive et protéger notre santé et notre environnement.

Nids de chenilles processionnaires, n'attendez pas pour agir !

Au début du printemps (mars et avril), les chenilles processionnaires quittent leur nid et descendent de l'arbre (procession), puis se regroupent et s'enterrent.

C'est à ce moment qu'elles sont les plus dangereuses. Dotées de poils qui sont en fait de minuscules aiguilles imbibées d'une substance extrêmement urticante, elles sont nuisibles pour les humains et les animaux.

En forte progression pratiquement partout en France, il est important de lutter contre leur implantation.

Si vous détectez des nids de chenilles dans les arbres de votre jardin, vous devez agir dès maintenant pour éviter le risque de piqûres et d'allergies. C'est maintenant, alors qu'elles sont encore à l'état de larves, qu'il faut éliminer les nids.

Comment procéder ? Il existe plusieurs solutions :

- L'usage d'un piège à chenilles processionnaires,
- Le prélèvement du nid et sa destruction en le brûlant,
- Le recours à un professionnel qui proposera la solution adéquate.

Si vous êtes propriétaire de pins ou de chênes et que vous avez identifié un nid, n'attendez pas pour agir !

Si vous repérez un nid au cours de vos ballades, merci de prévenir la mairie.



PROCHES DE VOUS

Enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité

De longue date, l'INSEE effectue sur toute l'année une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité.

Cette enquête permet de déterminer combien de personnes ont un emploi, sont au chômage ou ne travaillent pas (étudiants, retraités...). Elle est la seule source permettant de nous comparer avec nos voisins européens. Elle fournit également des données originales sur les professions, l'activité des femmes ou des jeunes, les conditions d'emploi ou la formation continue.

À cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au hasard sur l'ensemble du territoire. Sauf exception, les personnes de ces logements sont interrogées six trimestres de suite : la première interrogation se fait par la visite d'un enquêteur de l'Insee au domicile des enquêtés, les interrogations suivantes par téléphone ou sur internet. Quelle que soit leur situation, leur participation à cette enquête est fondamentale, car elle détermine la qualité des résultats.



La procédure :

Un(e) enquêteur(trice) de l'Insee prendra contact avec les personnes des logements sélectionnés au cours des prochains mois. Il (elle) sera muni(e) d'une carte officielle l'accréditant.

Les réponses des enquêtés resteront strictement confidentielles. Elles ne serviront qu'à l'établissement de statistiques comme la loi en fait la plus stricte obligation.

Plan Communal de Sauvegarde : Cruseilles se prépare aux situations d'urgence

La Commune de Cruseilles a finalisé en 2025 son Plan Communal de Sauvegarde (PCS), un dispositif essentiel pour préparer et organiser la réponse en cas de situation d'urgence.

Il permet de faire face à différents types de crises : catastrophes naturelles, risques technologiques ou accidents majeurs, avec pour objectif de garantir la sécurité de la population et de limiter les impacts sur notre territoire.

Pour tester l'efficacité de ce plan, élus et agents se sont réunis le mardi 2 décembre 2025 au matin pour un exercice pratique.



Deux scénarios ont été simulés :

- D'importantes chutes de neige immobilisant les automobilistes sur la RD1201, nécessitant l'accueil des passagers dans un lieu chauffé et le maintien des écoliers dans leurs établissements.

- Un incendie à la station-service de Cruseilles, entraînant l'évacuation de la population et des élèves dans un rayon de 400 m.

Cette matinée a été riche en enseignements et a permis à l'équipe municipale de se préparer de manière encore plus efficace à d'éventuels événements, que nous espérons bien sûr ne jamais voir se produire.

Un grand merci aux pompiers du SDIS pour leur aide précieuse et leur accompagnement lors de cet exercice. Ces actions concrètes renforcent la capacité de réaction de la commune et garantissent que les habitants soient mieux protégés et informés en cas de crise.



Installation prochaine d'une nouvelle antenne de téléphonie mobile

Suite aux très nombreuses demandes des habitants visant à améliorer le réseau, la commune s'apprête à accueillir une nouvelle antenne de téléphonie mobile, dont les travaux sont prévus au 3^{ème} trimestre 2026. La mise en service de cette infrastructure est estimée à fin décembre 2026.

En effet, en 2025, la commune a été retenue dans le cadre du programme NEW DEAL, suite à une sollicitation auprès de l'État visant à améliorer la réception téléphonique sur le bourg-centre et la route des Dronières. Les zones mal desservies ont été identifiées, et un emplacement pour l'implantation d'une nouvelle antenne a été sélectionné par le bureau d'études CIRCET.

Le site sera prochainement validé en concertation avec la Municipalité et les riverains les plus proches, afin d'assurer une bonne intégration locale avant le lancement définitif du projet. L'emplacement de cette antenne a été choisi à l'issue d'une étude de géomarketing approfondie, afin de répondre au mieux aux besoins et attentes des habitants et usagers du territoire communal.

Cette antenne vise à améliorer la qualité des communications pour tous les utilisateurs situés dans la zone couverte. Que ce soit en situation statique ou en mobilité, elle permettra d'émettre et recevoir voix, image, texte et données informatiques (e-mails, Internet, téléchargements) partout, dans la rue, chez soi, au bureau ou dans les transports, dans les meilleures conditions possibles.

Afin d'informer les habitants et répondre à leurs interrogations concernant l'implantation de cette future antenne relais, le correspondant ORANGE chargé de notre collectivité tiendra une permanence le jeudi 12 février, de 9h à 11h, en salle consulaire de la mairie de Cruseilles.

Cette antenne contribuera ainsi à satisfaire les exigences de qualité des réseaux mobiles Orange et Free dans notre commune, en accord avec les attentes des clients et les engagements pris auprès de l'ARCEP (Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes).

Enfin, cette installation est soumise aux autorisations nécessaires prévues par le code de l'urbanisme, du patrimoine et de l'environnement, garantissant ainsi le respect des règles en vigueur.



Installation des panneaux lumineux : un calendrier réajusté

Dans le cadre de l'amélioration de la communication municipale, la commune a investi dans deux panneaux lumineux d'information destinés à être installés aux entrées nord et sud de Cruseilles.

Toutefois, leur installation connaît un retard indépendant de notre volonté. Celui-ci est lié à des contraintes techniques importantes concernant le raccordement électrique, notamment au niveau de la RD1201, à l'entrée de Cruseilles côté Saint-Julien-en-Genevois.

Les solutions initialement envisagées se sont révélées plus complexes et plus coûteuses que prévu, nécessitant des études complémentaires ainsi que des échanges avec les différents gestionnaires concernés (notamment ENEDIS et le Département).

Afin d'optimiser l'intervention et de garantir une mise en service simultanée, l'entreprise en charge du projet procédera à l'installation des deux panneaux en une seule opération, une fois l'ensemble des contraintes techniques levées.

La municipalité reste pleinement mobilisée pour finaliser ce dossier dans les meilleures conditions, tout en veillant à une gestion responsable des finances publiques. Il faudra donc patienter encore un peu avant de pouvoir profiter de ce nouveau moyen d'information.



Stationnement gênant : un rappel nécessaire

Malgré les rappels réguliers, le stationnement sur les trottoirs et devant les plateformes de tri reste encore trop fréquent sur la commune, alors même qu'il est strictement interdit.

Au-delà de l'inconfort et du danger qu'il représente pour les piétons, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les parents avec poussettes ou les enfants, le stationnement sur les trottoirs empêche le passage des engins de déneigement et/ou de salage en période hivernale. Cette situation pénalise directement les piétons, privés de cheminements sécurisés.

De la même manière, le stationnement devant les plateformes de tri peut empêcher la collecte des déchets, les camions n'étant alors plus en mesure d'accéder aux moloks. Lorsqu'une collecte ne peut être réalisée, celle-ci est reportée à la semaine suivante, ce qui entraîne une saturation des équipements, des débordements et de nombreuses réclamations de riverains.

Nous profitons de ce rappel pour préciser que lorsqu'une plateforme de tri est saturée, il convient de se rendre sur une autre plateforme pour y déposer ses déchets. Le dépôt de sacs ou de déchets au sol, aux abords des moloks, est strictement interdit et passible de verbalisation.

La municipalité compte sur le civisme et le sens des responsabilités de chacun afin de préserver la sécurité, la propreté et la qualité du cadre de vie à Cruseilles.

Merci par avance pour votre compréhension et votre coopération.



Santé mentale : en parler, c'est déjà agir

Le 10 octobre 2025, à l'occasion de la Journée mondiale de la santé mentale, des élus de la commune ont participé à une après-midi d'information et d'échanges consacrée à la santé mentale, organisée au siège de la CCPC.

Un temps riche et utile pour mieux comprendre un sujet qui nous concerne tous. Car il est important de le rappeler : il n'y a pas de santé sans santé mentale.

La santé mentale ne se résume pas à l'absence de troubles psychologiques. Elle fait partie intégrante de notre équilibre global, au même titre que la santé physique. Elle évolue tout au long de la vie, en fonction des événements, des changements personnels ou professionnels, et des périodes plus ou moins faciles que chacun peut traverser. On parle aussi de bien-être psychologique ou émotionnel.

Cette rencontre a permis d'échanger, de déconstruire certaines idées reçues et d'ouvrir des pistes pour de futures actions de sensibilisation à destination du grand public, en lien avec les acteurs locaux de santé.

La municipalité remercie Promotion Santé Auvergne-Rhône-Alpes ainsi que la CPTS Usse et Salève, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé regroupant des professionnels de santé du territoire afin d'améliorer la coordination des soins et mener des actions



de prévention, pour cette rencontre et leur engagement sur ces questions essentielles.

Parler de santé mentale, c'est contribuer à lever les tabous, favoriser l'entraide et renforcer le bien-être de tous.

À l'initiative de la CPTS, une prochaine rencontre est programmée début février afin de réfléchir, cette fois-ci, à la mise en place d'actions de prévention et d'accompagnement des victimes de violences sur notre territoire.

Lien pour des contacts ressource :
<https://www.psycom.org/sorienter/les-lignes-decoute/>

De jeunes lycéens étrangers recherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, d'Italie, de Colombie ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI - Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». À la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Gabriela, jeune Colombienne de 15 ans, souhaite venir en France pour 4 mois à partir de septembre 2026. Elle aime écouter de la musique et jouer au basket. Elle est très sportive. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Hugo, jeune Allemand de 16 ans, est passionné par la culture française. Il joue du violon, aime faire du vélo et le cinéma. Il souhaite venir en France pour 6 mois à partir de septembre 2026. Il rêve de maîtriser la langue française.

Vita, jeune Italienne de 15 ans, viendra en France pour 4 mois. Elle aime cuisiner, lire et faire des jeux de société. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Renseignements :

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo | Magali Fouqueré - 02 99 46 10 32 | m.fouquere@groupe-cei.fr



La recyclerie, qui a fêté ses 2 ans en octobre dernier, attire toujours autant de monde.

Son équipe de bénévoles est pleine de ressources et organise régulièrement des événements ou des ventes à thème pour dynamiser le lieu.

L'équipe de bénévoles recherche toujours des renforts pour l'aider à maintenir cette dynamique.

Elle reste également vigilante, tout comme la municipalité, pour saisir toute opportunité qui se présenterait de déménager dans des locaux plus grands !



REVUE DE PRESSE

Inauguration de la stèle du Noiret

Le samedi 25 octobre 2025, nous avons inauguré, aux côtés du Souvenir Français, la stèle du Noiret complétée d'un panneau historique, en hommage aux cinq résistants fusillés en 1944 : Raymond Raphin, Clément Broisin, Marcel Challande, Robert Léon Persoud et Albert Parchet.

Le monument du Noiret, érigé en leur mémoire, est depuis longtemps un lieu de recueillement et de transmission. La Municipalité de Cruseilles a tenu à s'associer au Souvenir Français pour compléter ce lieu en finançant le panneau historique fixé sur la stèle en granit qui accompagnera désormais le monument afin que nul ne passe sans comprendre ce qu'il représente.

Cette cérémonie, empreinte de recueillement, a permis de rappeler le courage et le sacrifice de ces hommes morts pour la liberté.



Course aux Étoiles 2025

3 344 €, c'est la somme collectée par les 445 élèves de l'école publique de Cruseilles à l'occasion de la Course aux Étoiles du 19 décembre 2025.

Cette course solidaire permet de financer des doudous-étoiles antistress remis aux services pédiatriques du CHANGE. La somme récoltée permettra d'offrir 344 doudous.

Bravo à tous nos petits coureurs au grand cœur !



Commémoration du 11 novembre 1918

Sous un beau ciel bleu, petits et grands se sont rassemblés au monument aux morts de Cruseilles pour la commémoration du 11 novembre 1918.

Une belle occasion de se souvenir ensemble et de partager un moment de recueillement. Un merci tout particulier à Loïc Hervé et David Ratsimba pour leur présence lors de cette cérémonie.



Soirée d'accueil des nouveaux habitants

La Municipalité a organisé sa soirée d'accueil des nouveaux habitants le vendredi 21 novembre, à la salle socio-culturelle.

Après une brève présentation de la commune et des élus présents, ce moment convivial a permis aux participants de faire connaissance, de se présenter mutuellement et d'échanger autour des sujets qui les intéressent ou les préoccupent. Une trentaine de nouveaux Cruseilliens ont répondu à cette invitation.



Une patinoire au gymnase des Ébeaux pour Noël

Pendant les vacances de Noël, petits et grands ont pu chausser les patins et profiter d'une patinoire installée gratuitement par Festiglis dans la salle annexe du gymnase des Ébeaux.

Merci à Fred Tissot pour cette animation supplémentaire proposée pendant les fêtes !

Parade des tracteurs 2025 : une belle réussite

Malgré une météo capricieuse, la parade des tracteurs 2025 a une nouvelle fois rencontré un vif succès à Cruseilles le samedi 20 décembre au soir.

Très nombreux, les habitants sont venus applaudir le passage des tracteurs décorés dans la Grand'Rue, témoignant de leur engouement pour cet événement devenu incontournable.

La commune remercie chaleureusement les Jeunes Agriculteurs pour leur investissement et la qualité du travail de décoration réalisé, ainsi que l'ensemble des partenaires ayant contribué à la réussite de cette édition : le Salève Basket Club pour la tenue de la buvette avec les JA, le Père Noël, Arthur Événements et DJ Alex pour l'animation musicale, sans oublier les gendarmes pour leur aide à la circulation. Merci enfin au public, toujours fidèle et enthousiaste.



Vous avez été nombreux à la cérémonie des vœux !

Le vendredi 9 janvier 2026 au soir, la salle socio-culturelle semblait trop petite pour accueillir l'ensemble des personnes venues assister à la cérémonie des vœux.

Après un rapide bilan de l'année écoulée et la présentation des projets pour 2026, Madame le Maire a invité l'assemblée à se retrouver autour d'un buffet préparé par Globe Traiteur Events et la Boulangerie Meunier.



ÉTAT CIVIL

du 1^{er} septembre au 31 décembre 2025

Bienvenue

Thya TOCHON-DANGUY, le 5 septembre 2025	Arthur GIEL, le 17 octobre 2025
Soan MALAC, le 15 septembre 2025	Jana VASSEUR, le 4 novembre 2025
Mathéo GERBAUD, le 27 septembre 2025	Lyvia DESCHAMPS, le 27 novembre 2025
Eléonore HENRI COSSIC, le 24 septembre 2025	Raphaël CHALLIER, le 7 décembre 2025
Ambre ALOUI, le 15 octobre 2025	



Mariages



Thomas MORICEAU
& Marie MUFFAT-JOLY
Le 6 septembre 2025



Audrey ARRAGAIN
& Randy BOUVIER
Le 13 septembre 2025

Décès

Bernard BROISIN Le 1 ^{er} septembre 2025 à 88 ans	Thérèse BESSONNEAU née FERRY Le 14 octobre 2025 à 93 ans	Renée DUBOSSON née BRAND Le 4 décembre à 87 ans
Paulette REY Le 6 septembre 2025 à 72 ans	André BALEUR Le 18 octobre 2025 à 82 ans.	Maurice MOULIN Le 27 novembre à 86 ans
Ghislaine COMBEPINE née CHALLANDE Le 16 septembre 2025 à 75 ans	Sébastien TAVERNIER Le 10 novembre 2025 à 50 ans	Pierre PICCHIOTTINO Le 6 décembre à 92 ans
Marie-Antoinette DUCRUET née HUMBERT Le 28 septembre 2025 à 65 ans	Jeanne GILBERT née DUCHOSAL Le 17 novembre 2025 à 93 ans	Jean-Louis CONVERS Le 16 décembre 2025 à 78 ans
Marie-Jeanne LEMAIRE Le 23 août 2025 à 79 ans	Roger DÉGEORGES Le 22 novembre à 93 ans	
Marie ERNST née BESSARD Le 3 octobre 2025 à 91 ans	Umberto STEFFAN Le 28 novembre à 85 ans	

INFOS pratiques

MAIRIE - SERVICES ADMINISTRATIFS

35 place de la Mairie, 74350 Cruseilles
Ouvert au public du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h sauf le jeudi (18h30) et le vendredi (15h30)
Fermé le mardi et le samedi
Tél. : 04 50 32 10 33 - mairie@cruseilles.fr - www.cruseilles.fr



SERVICE ACCUEIL ET ÉTAT CIVIL :
04 50 32 10 33

**SERVICE PASSEPORTS ET
CARTES D'IDENTITÉ :** 04 50 66 76 40

SERVICE URBANISME : 04 50 32 05 49

SERVICES TECHNIQUES : 04 50 32 05 53

**SERVICE COMMUNICATION - SPORTS
ET ASSOCIATIONS :** 04 50 66 76 43

GYMNASE : 06 65 51 94 75

GENDARMERIE : 04 50 44 10 08

POMPIERS : 04 50 44 11 90

AIDE À DOMICILE EN MILIEU RURAL :
04 50 44 09 45

BIBLIOTHÈQUE : 04 50 44 22 85

**CENTRE NAUTIQUE DE L'ESPACE
BERNARD PELLARIN :** 04 50 44 12 68

CENTRE TECHNIQUE DÉPARTEMENTAL :
04 50 33 58 50

COLLÈGE LOUIS ARMAND : 04 50 44 10 78

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU
PAYS DE CRUSEILLES :** 04 50 08 16 16

CRÈCHE ALFA 3A BRIN DE MALICE :
04 50 64 02 53

CURE DE CRUSEILLES : 04 50 44 10 14

DÉCHETTERIE DES MOULINS : 04 50 08 16 16

ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE :
04 50 44 14 43

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE :
04 50 44 10 09

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-MAURICE :
09 64 22 47 41

EHPAD SALÈVE - GLIÈRES
(*maison de retraite*) : 04 50 44 12 80

GARDERIE PÉRISCOLAIRE PRIMAIRE :
04 50 44 19 70

GARDERIE PÉRISCOLAIRE MATERNELLE :
04 50 01 26 05

SERVICE ENFANCE JEUNESSE : 04 50 44 19 70

INSTITUT MÉCANIQUE AÉRONAUTIQUE :
04 50 44 15 11

MAISON FAMILIALE DES DRONIÈRES :
04 50 44 26 30

MAISON FAMILIALE DES ÉBEAUX :
04 50 44 10 58

POLE MÉDICO SOCIAL : 04 50 33 23 89

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES :
04 50 32 38 78

Éditeur - Responsable de la communication : Mairie de Cruseilles, 35 place de la Mairie à Cruseilles.
Responsable de la rédaction : Anne Barraud.
Création graphique - Impression : ULTRAPUB - l'Atelier de Publicité, 117 Grand'rue à Cruseilles.
Crédit photos : Mairie de Cruseilles, Arnold Bruguère, Méo Varvara, Adobestock, Freepik, Flaticon.

BULLETIN
IMPRIMÉ SUR DU
PAPIER RECYCLÉ



AGENDA

FÉVRIER

> Dimanche 8 à 17h30

THÉÂTRE - "BLANCHES" DE FABRICE MELQUIOT

par le Quartet Théâtre de Marignier
Théâtre de Cruseilles

> Du lundi 9 au mercredi 11 à 17h30

TOURNOI DE VOLLEY

organisé par le CODC
Gymnase des Ébeaux

> Lundi 19 de 14h à 17h

PERMANENCE MUTUELLE JUST

Salle consulaire de la mairie

> Samedi 21 et Dimanche 22
de 10h à 20h

SALON DES VINS organisé
par Cruseilles Tennis de Table
Gymnase des Ébeaux

> Samedi 28

CARNAVAL

Départ du défilé à 14h
Parking du Complexe sportif
intercommunal

> Samedi 28 à 20h

SOIRÉE REPAS

DE L'ASSOCIATION DX PULLING
Gymnase des Ébeaux

MARS

> Dimanche 1^{er} de 10h à 18h

LES RAQUETTES DU CŒUR

au profit de l'EHPAD organisé par le
Badminton Club de Cruseilles
Complexe Sportif du Pays de Cruseilles

> Dimanche 1^{er} à 12h

CHOUCROUTE organisée

par l'OGEF de l'école Saint Maurice
Salle annexe du gymnase des Ébeaux

> Lundi 2

CINÉMA ENFANTS à 17h

LES TOUTES PETITES CRÉATURES 2

CINÉMA à 20h30

REBUILDING

Auditorium du collège

> Mardi 3 à 20h

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Salle consulaire de la mairie

> Vendredi 6 à 19h

CONCOURS DE BELOTE

organisé par le Football Club de Cruseilles
Salle socio-culturelle

> Samedi 14 à 20h30

THÉÂTRE - "AINSI SOIENT-ELLES "

Théâtre de Cruseilles

> Dimanche 15 de 8h à 18h

ÉLECTIONS MUNICIPALES 1^{ER} TOUR

Gymnase des Ébeaux

> Jeudi 19 de 14h à 17h

PERMANENCE MUTUELLE JUST

Salle consulaire de la mairie

> Dimanche 22 de 8h à 18h

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2^{ÈME} TOUR

Gymnase des Ébeaux

> Samedi 28 à 18h30

LOTO organisé par l'APE
de l'école publique

Gymnase des Ébeaux

AVRIL

> Vendredi 10 de 15h à 19h

DON DU SANG

Salle annexe du gymnase des Ébeaux

> Jeudi 16 de 14h à 17h

PERMANENCE MUTUELLE JUST

Salle consulaire de la mairie

> Samedi 25 à 20h

BAL DES POMPIERS organisé
par l'amicale des Sapeurs Pompiers
Gymnase des Ébeaux

MAI

Samedi 16 à 19h

SOIRÉE organisée

par le Cruseilles Hand Ball Club
Gymnase des Ébeaux

Samedi 23

SOIRÉE POLYNÉSIE organisée
par l'association VAHINE MANAHOE
Gymnase des Ébeaux

Samedi 30

TOURNOI DE BADMINTON

Gymnase des Ébeaux

JUIN

Vendredi 5 de 15h à 19h

DON DU SANG

Salle annexe du gymnase des Ébeaux

Samedi 6 à 19h

**CONCERT DE L'HARMONIE
DE CRUSEILLES/LE CHÂBLE**

Gymnase des Ébeaux

Samedi 13

CONCERT DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Salle annexe du gymnase des Ébeaux

Dimanche 14

CONCERT AMAC

Gymnase des Ébeaux

Jeudi 18 de 14h à 17h

PERMANENCE MUTUELLE JUST

Salle consulaire de la mairie

Vendredi 19 à partir de 18h

FÊTE DE LA MUSIQUE

Centre bourg

Samedi 20 et dimanche 21

TOURNOI DE BADMINTON

Gymnase des Ébeaux

Dimanche 21

SPECTACLE STREET DANCE

proposé par l'association Dancesfit studio
Salle annexe du gymnase des Ébeaux

ASSOCIATIONS :

Communiquez à la mairie les dates
de vos prochains événements.
Nous relaierons vos informations.

MAIRIE DE CRUSEILLES

35, place de la Mairie

74350 Cruseilles

Horaires d'ouverture :

Lundi 8h30 - 12h 14h - 17h00

Mercredi 8h30 - 12h 14h - 17h00

Jeudi 8h30 - 12h 14h - 18h30

Vendredi 8h30 - 12h 14h - 15h30

e-mail : mairie@cruseilles.fr

Tél : 04 50 32 10 33

Facebook : Mairie de Cruseilles

www.cruseilles.fr



Pour vous assurer d'être au courant des derniers événements
organisés par la municipalité ou les associations et d'être
informés des changements de programme (report, annulation),
consultez régulièrement le site internet, l'application Intramuros
ou la page Facebook de la mairie.